

LE P'TIT ESCALLOIS 2021



© Valérie Plouvin

BULLETIN MUNICIPAL

Chers Habitants,

Je ne vais pas me lamenter sur ce que nous impose la crise sanitaire qui s'accroît à nouveau.

Pourtant, comme Maire, j'aurais de quoi me désoler sur les empêchements pour nous réunir et mener nos activités normalement.

La prudence nous a imposé l'annulation de la traditionnelle cérémonie de vœux et le report à une période plus favorable du concert avec Comb'Opale prévu le 07 janvier 2022.

Notre quotidien est sans cesse perturbé par la covid-19.

Il nous appartient d'avoir un comportement « responsable » en pratiquant les gestes barrières et en acceptant la vaccination à répétition pour nous protéger et protéger notre entourage.

C'est uni et ensemble que nous allons endiguer ce virus tenace. Il nous faut apprendre à vivre avec, car ce ne sera pas fini demain.



L'année 2021 nous a permis de clôturer les travaux de réhabilitation totale du centre village. Sachez que c'est seulement maintenant que nous pouvons solder les comptes, car, le versement des subventions accordées s'est fait attendre. Il faut sans cesse se battre.

J'ose espérer que vous avez oublié les quelques petits désagréments occasionnés et qu'aujourd'hui vous approuvez cette réalisation.

Qu'il me soit permis de vous remercier ainsi que les partenaires qui sont : le Département qui a assuré la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage, l'Etat, la communauté d'agglomération « Grand Calais Terres et Mers », le Syndicat Intercommunal de la Région de Bonningues (SIRB), et la Fédération Départementale de l'Energie (FDE). Ils ont tous fait un effort financier pour bâtir la nouvelle image de notre village, à la hauteur du Cap Blanc Nez.

Nous devons être fiers d'habiter Escalles.

En 2022, votre équipe municipale a accepté de réaliser un abri vélos et poubelles dans la cour de l'école dans le prolongement du bâtiment actuel (8377 € HT). Rue de l'Eglise, le mur de soutènement sera achevé par la pose d'un chapeau et recouvert d'un enduit gratté (5439 €).

Ces 2 réalisations seront financées par l'agglomération à hauteur de 40 % et la commune de 60 %.



Ensuite, c'est un projet audacieux qui se mijote. Il s'agit de l'effacement des réseaux divers et la réfection de la voirie aux Hameaux du Tap-Cul, de la Haute Escalles et rue du château d'eau.

Ceci dans un souci d'équité et d'esthétique, et dans le respect des habitants et de notre territoire.

Si le centre du village est au cœur du grand site, nous considérons que toute la commune est dans ce périmètre.

Après réflexion, la commune sera maître d'ouvrage puisque le Département n'accepte pas cette mission en dehors du cœur du site. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ERC qui a établi les plans et l'estimatif.

Exceptionnellement, la Région des Hauts de France a mis en place un plan de relance à l'investissement. Il a fallu faire vite pour tenter notre chance.

Un dossier a été déposé dans les temps impartis et à ce jour, le Président Xavier Bertrand a respecté sa promesse puisque nous sommes en possession d'un arrêté attributif à hauteur de 28.5 % du montant hors taxe plafonné à 500.000 €

Après cette première étape, il nous faut poursuivre notre pêche aux subventions. Des dossiers d'aides complémentaires ont été déposés auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, du Département pour l'aide à la voirie communale, de Grand Calais au titre du fonds de concours.

C'est un dossier qui est lourd pour la taille de notre collectivité, mais sachez que nous déployons toute notre énergie pour qu'il aboutisse.

Un appel d'offre sera lancé en février. La décision définitive sera prise en juin si le financement est bouclé.

Dans le meilleur des cas, les travaux de la 1^{ère} tranche pourraient débuter au Tap-Cul en septembre 2022.

Pour compléter votre information, nous avons signé une convention territoriale avec Grand Calais Terres et Mers et la CAF pour permettre l'accueil de nos enfants au centre de loisirs intercommunal géré par l'agglomération.

Un défibrillateur est à la disposition du public sur le chalet du point information touristique.

Le matériel informatique de la Mairie, devenu obsolète, a été renouvelé.

Pour conclure mes propos, qu'il me soit permis de remercier toutes les personnes qui m'entourent et qui œuvrent au quotidien pour qu'Escalles vive mieux.

Que ce soit les élus pour leurs conseils éclairés et leurs actions.

Les agents qui aiment leur travail et assument leurs responsabilités avec passion et sérieux.

Les membres du CCAS et du Comité des Fêtes qui animent notre village.

Chers amis,

Laissez-moi vous présenter mes vœux les plus sincères et chaleureux pour 2022.

Préservez notre santé, elle nous permettra d'aborder cette nouvelle année dans la joie et l'allégresse.

Malgré le climat incertain, ensemble, ayons un regard tourné vers l'avenir avec optimisme, celui-ci nous appartient.



Très belle ANNEE à vous tous !!!!

*Votre Maire,
Marc BOUTROY*

BUDGET DE LA COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2020

COMPTE ADMINISTRATIF TOUTES SECTIONS CONFONDUES		DÉPENSES	RECETTES
RÉSULTAT CUMULÉ	SECTION DE FONCTIONNEMENT	337030,37 €	480981,09 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	121976,83 €	135422,71 €
	TOTAL CUMULÉ	459007,20 €	616403,80 €

Le budget de la commune est financé en partie par les contributions suivantes :

- Taxe foncière sur le bâti :	96 445 €
- Taxe foncière sur le non bâti :	13 549 €
- Attribution de compensation versée par Grand Calais Terres & Mers :	149 612 €
- Dotation de solidarité communautaire :	4 611 €

Le reste du financement est assuré par des dotations de l'État qui sont en diminution et éventuellement par des subventions ponctuelles en fonction des investissements.



Travaux communaux

Les gros travaux du centre du village sont terminés : enfouissement des réseaux, fibre, eau potable, éclairage public, assainissement ainsi que la création des parkings et aménagement de la place du village.

Au printemps 2021 la municipalité a financé et mis en œuvre une série de travaux visant à réparer, aménager, et améliorer les secteurs parfois reculés de la commune.

Rue de l'Eglise

C'est dans la continuité de la rénovation de la place de la Mairie en allant vers le Tap-cul, que l'entreprise Eiffage a réalisé les travaux, sous maîtrise d'ouvrage communal, de mise en place de murs de soutènement en STEPOC (Parpaings creux remplis de béton). Ceci afin de soutenir les talus, poser des bordures, et créer des trottoirs, tout en élargissant la route au niveau des maisons récemment construites rue de l'église. L'éclairage a également été modifié pour permettre l'accès aux résidences.

Un enduit, ainsi qu'un chapeau sur les murs seront réalisés dès que la construction des maisons sera terminée en 2022.



Route de Ramsault

Cette route de quatre kilomètres reliant la Haute Escalles à Ramsault manque d'une structure suffisante pour supporter le trafic des engins agricoles toujours plus imposants. **Elle se dégrade** d'années en années. Les nids de poules ont été réparés temporairement.

C'est donc **25 tonnes d'enrobés** bitumineux qui ont été mis en œuvre par l'entreprise Marmin sur des zones ponctuelles en guise de réparation.

Nous savons très bien que ce ne sont que des rustines, (des cataplasmes) mais le coût pour refaire une telle portion de route est colossal pour une commune comme la nôtre.

A l'heure où la **mode des véloroutes** connaît un essor considérable, nous pouvons espérer qu'un jour, le département via « Le grand site » considérera cette voie comme telle et qu'il participera aux travaux de réfection dans la continuité des réalisations déjà faites sur le territoire. L'espoir est permis.



Rue à Vaches

La « rue à Vaches » est une appellation qui ne veut pas dire qu'il y avait des vaches laitières auparavant, mais ce nom était donné à un endroit où il y avait des sources. Soit **la « rue des sources »**.

Cette rue en cul de sac, étroite et longue de trois cents mètres, rend difficile l'accès en marche arrière des camions de ramassage des ordures ménagères.

C'est pour cette raison qu'à la demande de Grand Calais nous avons réalisé **une aire de retournement des bennes à ordures**, celles-ci peuvent donc venir en marche avant et faire demi-tour à cet endroit.

Dans un premier temps, **un empierrement** a été réalisé pour constater l'évolution des manœuvres puis, ultérieurement, cette aire sera ré-empierrée et bitumée pour finaliser l'opération. Nous rappelons que dans cette rue étroite, le stationnement y est interdit.



L'année 2021 du RPI Escalles/Peuplingues



Les nombreuses activités du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont été à nouveau perturbées par la crise sanitaire. Ce RPI rassemble l'école Georges Brassens de Peuplingues et l'école Françoise Dolto d'Escalles. Voici le compte rendu du conseil de l'école du 22 juin 2021.

Les effectifs

	2020/2021		Prévisions 2021/2022	
Classe de <u>Mme BARBIER</u> <u>TPS/PS/MS/GS</u>	TPS : 7 (+1 non entrée) PS : 7 MS : 5 GS : 12	Total : 31 (32)	TPS : 3/7 PS : 12/12 MS : 7/10 GS : 4	Total : 26
Classe de <u>Mme DEROUX</u> <u>CP/CE1</u>	CP : 12 CE1 : 12	Total : 24	CP : 14 CE1 : 12	Total : 26
Classe de <u>M. CHEVALIER</u> <u>CE2/CM1/CM2</u>	CE2 : 7 CM1 : 3 CM2 : 8	Total: 18	CE2 : 13 CM1 : 8 CM2 : 4	Total: 25
<u>TOTAL</u>		73 (74)		77

Les projets réalisés

Période 1

Dans le cadre de la semaine de la science, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont travaillé à l'école sur le thème du recyclage. Pour ce faire ils devaient se rendre sur la plage d'Escalles pour ramasser des déchets, les trier avec les ambassadeurs du tri du SEVADEC, travailler sur le recyclage en visitant les installations du SEVADEC et valider ou invalider leurs hypothèses selon la démarche d'investigation avec des étudiants de l'ULCO. Pour raison sanitaire seule la dernière étape fut possible.

La fin de notre projet KAMISHIBAI reportée de l'année scolaire dernière à cause de la COVID 19 devait avoir lieu ce mardi 29/09/20. En effet, les enfants de l'ensemble du RPI étaient attendus par la Compagnie du Dragon pour une promenade sur son dos. La situation sanitaire évoluant défavorablement nous a obligés à reporter au printemps.

Merci aux deux municipalités pour la subvention finançant nos projets pédagogiques de 2000€ versée à la coopérative. Merci à l'association des parents d'élèves (APE) DOLTO BRASSENS pour la subvention de 1500€ à la coopérative pour financer l'aménagement de coins jeux en maternelle et en CP/CE1, les dictionnaires pour les CE2/CM1/CM2 et les projets pédagogiques.

Période 2

Les séances de piscine prévues pour les élèves de CP/CE1 à la piscine RANSON de CALAIS sont pour le moment suspendues. 2 séances ont eu lieu.

Le marché de Noël de Peuplingues a été annulé. Les enfants des trois classes ont confectionné un objet de Noël qu'ils ont emmené à la maison gratuitement, financé par la subvention de l'APE.

Le spectacle de Noël présenté par une troupe de comédiens offert aux enfants par la coopérative dans le cadre du projet Noël a été annulé en raison de la situation sanitaire.

Un spectacle de « KAMISHIBAI » a toutefois été présenté aux enfants de maternelle par leur enseignante le 18/12/20 en MS/GS.

Le goûter de Noël organisé par l'APE DOLTO/BRASSENS a eu lieu ce même jour dans les deux écoles et il a été financé par les deux municipalités ainsi que les cadeaux de Noël offerts aux enfants par le Père Noël (1500€).

Un grand merci aux deux municipalités, à l'APE DOLTO/BRASSENS et à l'équipe éducative pour cette belle réussite.

Période 3

En partenariat avec le collège de Blériot et plus précisément Mme MEYNIEL, professeure d'arts plastiques, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont découvert en visio les œuvres en résidence et ont participé à un projet en Arts Visuels.

En février 2021 : Nous devions emmener les enfants au cinéma pour un projet de classe mais la situation sanitaire ne l'a pas permis. Nous avons effectué un projet carnaval par classe, clôturé par un goûter offert par l'APE Dolto/Brassens. Merci beaucoup.



Période 4

En EPS, les élèves d'élémentaire ont participé à des ateliers de familiarisation de la pratique du football le 25/03/21. La séance de fin de cycle du 16/04/21 organisée également par la Ligue Régionale de Football a été annulée pour raison sanitaire. Nous avons demandé à pouvoir bénéficier de nouveau de ce partenariat l'année prochaine afin de terminer le cycle.



Période 5

Le 11/06/21 toute l'école s'est rendue à la Compagnie du Dragon de Calais afin de rencontrer enfin cette légende clôturant notre projet KAMISHIBAI. Sortie financée en partie par la fin de la subvention PEAC du MENJ. Un grand merci à notre ministère.

La classe de M. CHEVALIER a bénéficié d'un stage de 4 jours de char à voile les 10, 17, 18 mai et le 7 juin 2021 offert par les deux municipalités et par Grand Calais Terres et mers. Un grand merci à tous.

Le 18/06/21 La classe de Mme BARBIER qui a travaillé sur les animaux de la ferme, est allée visiter la ferme DUCHATEAU de Marquise. La classe de Mme DEROUX est allée visiter le château de Rambures et a participé à des ateliers d'héraldique, de calligraphie et de sigillographie afin de terminer son projet médiéval.

Les enfants de la classe de M. CHEVALIER ont étudié la bataille d'Azincourt de 1415 au Centre Historique Médiéval d'Azincourt et étudié les défenses du château de Rambures.



Les maternelles ont exploité de nouveau leurs bacs de plantation. L'APE, qui avait proposé l'année dernière de fournir à l'école de nouveaux bacs de plantation récupérés, va vérifier si cela peut aboutir. Merci beaucoup !

Les élèves de l'école Georges BRASSENS n'ont pas pu utiliser la serre communale pour leurs expérimentations en sciences pour raison sanitaire. La classe de Mme DEROUX a réalisé un élevage de coccinelles et la classe de M. CHEVALIER a réalisé une expérience sur la croissance de l'arbre et la transformation de samares en érable. Chaque enfant de la classe est reparti ce jour avec son petit arbre. Merci aux deux mairies pour le terreau mis à disposition.

Les photos de classe ont été annulées pour raisons sanitaires. Afin de laisser un souvenir de cette année à tous, les enseignants proposent aux parents, si tous ont donné leur autorisation, de leur envoyer par mail le fichier des photos de groupe réalisées lors des sorties de fin d'année. Ces photos ne devront pas être utilisées sur internet.

La kermesse à Escalles organisée par l'association DOLTO BRASSENS a été annulée pour raison sanitaire. Toutefois, la remise des prix, offerts par les mairies, a eu lieu le vendredi 25/06/21 après-midi dans le respect du protocole sanitaire. L'APE Dolto Brassens a offert à tous les enfants de l'école un goûter le 02/07/21 afin de fêter tout de même cette fin d'année sans kermesse. Merci à tous pour ces moments d'une importance capitale en cette année difficile.

Organisation du Temps Scolaire

Un courrier de Monsieur le DASEN reçu en mairie d'Escalles nous informe de la dérogation accordée nous permettant de poursuivre l'Organisation du Temps Scolaire sur quatre jours comme ces quatre dernières années.

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Un exercice de confinement suite à risque majeur s'est déroulé le 26/01/2021 dans les deux écoles. Un exercice d'évacuation attentat a été fait le 21/05/21.

Coopérative scolaire

L'association des parents d'élèves (APE) Dolto Brassens a remis ce jour un chèque de 2000 euros à la coopérative scolaire afin de poursuivre l'équipement et le renouvellement des coins jeux et/ou bibliothèques des classes de Mesdames BARBIER et DEROUX et la poursuite du remplacement des dictionnaires de la classe de M. CHEVALIER (500 euros pour les 3 classes, le reste de la subvention étant alloué au financement des différents projets pédagogiques). Un grand merci à tous. Les municipalités nous informent que la subvention de fonctionnement de 2000 euros habituelle est reconduite. Un grand merci également.

Travaux / achats

Merci à la mairie de Peuplingues pour le nouveau réfrigérateur et le nouveau micro-ondes. Merci à la mairie d'Escalles pour le remplacement du néon dans la classe des MS/GS et pour le budget de 500€ supplémentaire accordé pour financer les cartouches de l'imprimante couleur de maternelle.

Nouvelles demandes pour l'école d'Escalles :

- Infiltration d'eau dans le bureau,
- Chalet pour stockage des vélos dans la cour à l'étude,

Nouvelles demandes pour l'école de Peuplingues :

- HP muraux classe de Mme DEROUX HS,
- Volets roulants couloir (devis en cours).



Le mot du président du Comité des Fêtes

Depuis deux ans consécutifs, la fête du terroir qui a lieu sur la place du village tous les premiers dimanches du mois d'Août, n'a pas pu se tenir en raison de la pandémie. Cette année, nous avons réussi quand même à maintenir le marché des artisans mais sans musique ni buvette.



Cette fête est l'une des principales ressources de financement du comité, grâce à la restauration. Cependant, nous ne baissons pas les bras et continuons à animer les différentes manifestations essentielles à la vie de notre commune.



L'année est riche en événements, pour les enfants, le comité organise au moment de Pâques une **chasse aux œufs** avec distribution de friandises et cartes d'achats pour les plus grands.

Saint Nicolas nous rend visite chaque année pour gâter les enfants. Malheureusement, depuis deux ans, nous n'avons pas pu leur offrir un spectacle. La distanciation sanitaire ne pouvant être respectée.



Les aînés ne sont pas en reste, et malgré les conditions sanitaires, nous avons réussi à organiser une sortie en bus avec visite de la Chartreuse de Neuville-les Montreuil et repas au restaurant où se retrouvent et discutent les aînés du village.

La fin d'année étant propice aux achats, nous organisons maintenant la vente **de fleurs pour la Toussaint**, vente de **sapins de Noël et dégustation d'huîtres** avec possibilité d'en acheter pour les fêtes.

Depuis quelques années, le **marché estival** anime la place du village. Soulignons le succès sans cesse grandissant de ce marché qui se tient les samedis après-midi de 17 à 20 heures à partir du mois de juin jusqu'en septembre.

Ces petites actions, nous permettent de compenser les dépenses et ainsi, de pouvoir fonctionner. Alors, soyez nombreux à nous aider pour que vive ce Comité des Fêtes d'Escalles.

Enfin, n'oublions pas le **travail des bénévoles** qui, sans eux, ces actions n'auraient pas lieu. Je les remercie chaleureusement.

Pascal DUQUESNE Président du comité des fêtes d'Escalles



Sortie des aînés : la Chartreuse de Neuville

Ce 14 Septembre 2021, c'est la traditionnelle sortie des anciens, après une difficile période COVID, qui en accentue l'enthousiasme. Départ à 9h pour la Chartreuse de Neuville.

A moins de 3 km de Montreuil-sur-Mer, au cœur de la vallée de la Canche, **la Chartreuse est un lieu absolument magnifique.**



Depuis sa fondation en 1324 par le Comte de Boulogne et d'Auvergne, Robert VII, qui, avait fait une promesse de bâtir un édifice religieux pour libérer sa conscience trop lourde de péchés, la Chartreuse a connu plusieurs transformations. La plus importante est celle entreprise à partir de 1870 par l'architecte Hesdinois, Clovis Normand, en respectant les plans initiaux. Lorsque l'ordre des Chartreux rachète les terrains, il ne reste presque plus rien des bâtiments anciens. Vendus comme bien national en 1789, ils avaient servi de carrière de pierre.



Les travaux durent cinq ans, la Chartreuse renaît. Mais en 1905, les moines quittent Neuville et s'installent en Angleterre. Les bâtiments sont alors réquisitionnés par l'Etat qui les transforme en hôpital, sanatorium, ou encore en phalanstère d'art social : d'illustres écrivains comme Jules Renard ou Guillaume Apollinaire viendront y séjourner. Les derniers pensionnaires de l'hospice partiront en 1997.

L'ultime congrégation à occuper les lieux sera celle des petites sœurs de Bethléem jusqu'en 2004. Les lieux sont dans un état d'abandon important. Et c'est à cette tâche immense que s'attelle l'association de la Chartreuse.

Après la visite des jardins nous partons pour un **repas très convivial au restaurant Cocquempot**, au centre-ville de Montreuil sur Mer, où nous dégustons une délicieuse marmite de poissons, viandes ou légumes, spécialités du Chef.

Pour terminer, une balade dans les rues historiques de Montreuil sur Mer, avant de reprendre le bus pour rentrer à Escalles, ravis de cette journée où nous avons pu nous retrouver. Cela faisait bien longtemps.



Saint-Nicolas à la Mairie

Cette année, ce sont les enfants qui se sont déplacés à la Mairie pour rencontrer Saint Nicolas.

Paré de ses plus beaux habits, il n'était pas venu avec son âne mais avec une hotte bien fournie de friandises, et pour cette saison d'hiver, des tickets pour aller faire du patin à glace à la patinoire installée place d'Armes à Calais.



Les enfants, profitants d'un temps clément, ont joué sur le perron de la Mairie avant de déguster un chocolat chaud avec une brioche.

Le photographe s'en est donné à cœur joie en faisant sauter les petits Escallois pour les mitrailler à tout va.

Enfin, Saint Nicolas et ses lutines Gertrudine et Marie-Pauline, devant se rendre vers d'autres lieux mirent fin à cette fête magique aux yeux des tous petits.

Mais Saint Nicolas a dit que si l'année prochaine, cette pandémie pouvait nous laisser vivre, il y aurait un spectacle.

Opération sapin de Noël



C'est la deuxième fois que le Comité des Fêtes d'Escalles organise une vente de sapin. Vous avez été plus nombreux cette année à choisir cette formule de livraison à domicile qui facilite la vie.

Fini la corvée de transporter un arbre dans votre voiture puisqu'il vous est livré à votre porte. Fini d'aspirer votre voiture à cause des aiguilles qui tombent entre les sièges, de laisser votre coffre ouvert parce que vous en avez choisi un trop grand.

De plus, maintenant vous pouvez choisir la taille, et vous contribuez pour un prix plus que raisonnable au fonctionnement du Comité des Fêtes qui, sans ces petites actions n'existerait pas.

Vente de Chrysanthème

Ce 23 Octobre 2021, une autre fête est en préparation, celle de la Toussaint. Et à cette occasion une vente de chrysanthème a été mise en place par le Comité des fêtes.

Arlette et Fabrice nous ont gâtés par leur décoration pleine de couleurs et de gaieté



Alors merci à vous et soyez encore plus nombreux à nous aider pour 2022.



Dégustation d'huîtres – 23 décembre 2021

Si l'année dernière nous avons livré les huîtres à domicile, cette année, nous avons voulu rétablir le contact avec les habitants et déguster le mollusque avec son verre de vin blanc à la **salle de la mairie**.

Encore une fois, en raison des **conditions sanitaires**, nous n'avons pas pu organiser de repas, mais les amateurs d'huîtres sont venus pour les goûter et chercher leur commande. C'est dans une joyeuse ambiance qu'ils ont pu trinquer et se retrouver avant les festivités de Noël.



C'était la dernière manifestation de l'année et à cette occasion, le Comité des Fêtes d'Escalles vous présente ses **meilleurs vœux pour 2022**.



Départ en retraite dans la commune

C'est fin décembre 2020 qu'un employé communal a pris sa **retraite** et c'est en Février 2021 que la commune a organisé une réception pour ce départ.

En effet, notre ami **Marc Pourre dit « Marco »**, après plus de dix ans à mi-temps au service de la commune, a pris sa deuxième retraite.

Dès l'âge de 14 ans il commence dans l'agriculture à Ramsault, puis devient tulliste pendant 3 ans.

Mais la mécanique agricole l'attire et il intègre l'entreprise « Hénon » à Peuplingues où il travaillera durant 36 ans ! « **Il m'a tout appris** » dira Marco de son patron.

En 2009 il est employé au service de la commune, à temps partiel. A son tour **il transmet ses compétences à David**. Il y restera jusqu'à ce 31 Décembre 2020.

Il ne sera pas en peine pour occuper son **temps libre**, chasse, pêche aux moules et diverses activités avec encore parfois quelques travaux de bénévolat pour la commune. Les outils offerts (visseuse et scie sauteuse), lui permettront de continuer à bricoler, mais pour lui-même cette fois !



A notre ami Marco

Vous l'avez forcément vu
Il est tellement connu
Aux quatre coins du village
Toujours calme et sage

Faisant son p'tit tour
Toujours aux alentours
Tranquillement, en auto ou à pied
Qui ne le connaît

Tantôt à Ramsault
Ou au mont Crapaud
Jouant les cantonniers
Parfois dans les chemins enneigés

On l'a vu
Au Tape-cul
Puis à la mer
Ce septuagénaire

Il est vraiment partout
Ce vieux touche-à-tout
Affable et reposant
Avec sa sagesse à l'épreuve du temps

Par vaux et par monts
Jusqu'au Thomé de Gamond
Réparant ici un panneau
Faisant là quelques travaux

Connaissant le moindre recoin
Et le dernier des pékins
Avec son Dada de compère
Au village il est à son affaire

Il était aussi conseiller
Pour des tâches à réaliser
Et sans en avoir l'air,
Il donnait son avis au Maire

Son lieu de prédilection
C'est quand même l'atelier
Où il a pu travailler
Sur nombre de choses à réparer

Mais voilà, à 70 balais,
L'heure de la retraite a sonné
Et c'est fatal,
Il va retrouver sa Chantal

Mais nous le reverrons encore
Parce qu'il n'est pas mort
Parce que c'est un sacré numéro
Parce que c'est notre ami Marco .

Pascal Duquesne le 9 Février 2021



Les Associations Escalloises

La société de chasse du Mont d'Hubert

Elle est réservée aux Escallois, membres de l'association. La société a signé une convention avec les « Espaces Départementaux Naturels du Pas-de-Calais » (EDEN 62) pour être autorisée à chasser sur les terrains du Conservatoire du Littoral. **Président : Éric Boutroy,**
trésorier : René Vieillard.



VDP Blanc-Nez : Vol de Pente au Blanc-Nez

Pour pratiquer le vol de pente à Escalles en aéromodélisme, il faut être membre de l'association VDP-Blanc-Nez.

Plus de renseignements : www.vdp-blanc-nez.com

Club des Dynamiques

Activités sportives variées : gym avec ballons ou élastiques, abdos-fessiers, stretching...

Tous les jeudis de 18h30 à 19h30, salle de la mairie, encadrement par Sabine Demazeux (monitrice diplômée). Contact : Gertrude Lejosne, 0642074841.



Club de l'âge d'or



Animé par Evelyne Gressier, le club oriente l'essentiel de son activité vers la peinture sur soie : étendage, réalisation du motif par décalque, application de la gutta, peinture, fixation de la couleur par étuvage, finition par un surjet ou roulotté.

Un lundi sur deux, de 14h à 17h, salle de la Mairie.

Du « Stammtisch » au « Dames-Tisch »

Facebook, WhatsApp, Instagram ... tant d'outils extraordinaires pour échanger et créer du lien. Mais si de temps en temps on se rencontrait pour de vrai.

Madame Kaltenbach vous propose :

Si vous êtes une fille entre 7 et 177 ans,
Si vous êtes du coin ou ne faites que passer,
Soyez les bienvenues pour papoter autour d'un verre,
Chaque dernier mardi du mois à partir de 18h,
Au restaurant à l'Escale.



L'idée vient du « stammtisch »

Le Stammtisch est une table de réunion traditionnelle dans les régions de langue allemande.

Ce genre de réunion se fait généralement dans un coin réservé d'un bar ou d'un restaurant et permet aux habitués de se retrouver autour d'un verre pour discuter et s'amuser.

Stamm : De l'alémanique « réunion d'habitués à une table de restaurant ».

Les habitués seront ici des habituées, des dames qui se verront une fois par mois simplement pour un petit moment de convivialité.

D'où le ... « Dames-Tisch » !

A bientôt donc

Prochain rendez-vous : mardi 22 février 2022 (fin janvier le restaurant est fermé).



Secrétariat Mairie

Nathalie Poiret vous accueille lors des horaires d'ouverture au public :

- le lundi et le mercredi de 16h45 à 18h45
- le vendredi de 16h45 à 18h30

Merci de bien respecter ces créneaux.

Téléphone : 03 21 85 25 20

Mail : mairie.escalles@orange.fr

Site Internet : www.escalles.fr



Vous aurez besoin des services du secrétariat de la mairie d'Escalles pour :

- **Les autorisations d'urbanisme** (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir)...

- **L'inscription sur les listes électorales**

Chaque Français qui devient majeur est automatiquement inscrit sur les listes électorales, s'il a effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans. Il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie (déménagement ou autres cas).

Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales, connaître son bureau de vote, et s'inscrire si nécessaire, directement sur le site www.service-public.fr

L'élection du président de la République se déroulera : les dimanches 10 et 24 avril 2022 (inscription sur les listes électorales avant début mars 2022).
Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

- **Famille** : mariage, PACS, décès, concession cimetière, columbarium...

- **État civil** : acte de naissance, de mariage, de décès, livret de famille...

- **Ecole primaire** : inscription à l'école Escalles - Peuplingues (RPI), paiement cantine...

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : aide sociale, demande de carte de bus, secours d'urgence, assistante sociale, aides aux personnes handicapées...

Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font à la Mairie de Calais

Il faut au préalable disposer d'un numéro de pré-demande faite sur le site de l'État (Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr) et d'un timbre fiscal dématérialisé. Puis obtenir un rendez-vous à la Mairie de Calais.



Plus d'informations, des liens, et l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site officiel de la commune :
www.escalles.fr

Défibrillateur



La Mairie d'Escalles possède un défibrillateur, il est à la disposition de tous, dans un coffret, situé désormais **à l'extérieur du chalet de l'office de tourisme**, place de la Mairie.

L'appareil est un **Défibrillateur Automatique Externe (DAE)**, servant à administrer rapidement des chocs électriques pour réanimer les victimes d'un arrêt cardiaque subit (ACS). Toute personne, même non médecin, est habilitée à l'utiliser.

L'arrêt cardiaque subit peut survenir sans aucun signe d'alerte ou chez des personnes présentant une pathologie cardiaque. En cas d'ACS, la survie de la victime dépend d'une réanimation cardio-pulmonaire immédiate. L'emploi d'un défibrillateur dans les premières minutes améliore également les chances de survie. L'appareil dont nous disposons est d'un maniement simplifié et peut être utilisé par tous.

Quand utiliser le défibrillateur :

- Plus de respiration
- Aucun signe de vie
- L'appareil fera une analyse pour déterminer lui-même si un choc est nécessaire
- Le patient doit avoir plus de 25 kg ou plus de 8 ans

Avant d'aller chercher le défibrillateur :

- Prévenez les secours : 15 ou 18 ou 112
- Pratiquez la réanimation si vous êtes secouriste (insufflations et massages)

Comment utiliser le défibrillateur en attendant les secours :

- Appuyez sur le bouton vert **ON**
- Vous serez guidé par les **messages vocaux** suivants :
 - Tirez sur la languette verte pour sortir les électrodes
 - Retirez le film protecteur des électrodes
 - Appliquez les électrodes selon le dessin sur le torse dénudé
 - Analyse en cours
 - Choc recommandé (ou choc non nécessaire)
 - Ecartez-vous du patient
 - Appuyez sur le bouton choc
 - Etc. ...

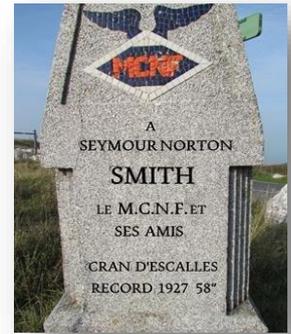


La course de côte du Vigneau

Si vous quittez Escalles en direction Sangatte, vous emprunterez la montée du Vigneau qui mène au cap Blanc-Nez. Cette montée fut autrefois bordée de culture de vignes. En effet en 710, les moines de l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, sont venus défricher et planter des vignes sur ces terres idéalement exposées au Sud. Ce sont d'ailleurs ces vignes qui donnèrent à la route son nom.

La route du Vigneau fut construite en 1782, afin de faciliter la circulation jusque Calais.

Elle est prisée des cyclistes et fut le lieu de courses de côte réputées. D'ailleurs une stèle du Moto Club du Nord de la France rend hommage sur le site à Seymour Smith, qui établit à moto le record de la montée de la route du Vigneau en 1927.



Au départ de la course de côte du Vigneau d'Escalles, le 5 août 1923



Seymour Smith sur sa Gnome et Rhône Super Sport



Une Bugatti dans la montée



L'arrivée de la course de côte automobile et motocycliste du Vigneau, le 5 août 1923

En juillet 1927, a lieu le Meeting de Calais avec la course de côte du Cran d'Escalles et le 1500 mètres départ-arrêté. Dans les deux épreuves, Smith est premier ! Et dans les deux catégories, 500 et 750 cm³ pour la montée du Cran d'Escalles, cette côte redoutable dont il est encore cette année, le recordman imbattable !

Le pilote amateur calaisien d'origine britannique, qui travaillait chez Brampton, se tue dans un accident de voiture le 5 mars 1928.

Faire Parts 2021

Naissances

- Diane BENARD, née le 1^{er} mars 2021, 12 Résidence le Cap
- Lilou BOURDON DEREGNAUCOURT, née le 11 novembre 2021, 4 Rue à vaches

Décès

- Daniel MASSON, décédé le 11 janvier 2021, 9 Résidence le Bosquet



Le jour

Le jour attendu se lève enfin,
dans une lumière jaunâtre.
Un ciel flamboyant traverse l'aube
laissant percevoir l'astre rougeâtre.
Le noir de la nuit s'éteint,
annonçant une journée chaude.

Dans cette lueur montante,
le fond de la toile s'illumine.
L'éclat chauffe le bleu du ciel revenu
faisant fondre la lune flottante
qui dans sa lancée, encore chemine,
fade et pâle blancheur perdue.

Au zénith, Râ étincelle,
le bleu de la voute domine.
Dans un ensemble, s'embrace le ciel,
rayonnant sur l'ampleur contadine,
inondant de sa lumière agréable
l'immensité immuable.

Le jour magique se couche enfin,
dans la lumière rosâtre.
Un ciel flamboyant traverse le crépuscule
laissant mourir l'astre rougeâtre.
Et lorsque le soir survient,
le noir de la nuit revient.

Pascal Duquesne



Valérie Plouvin, photographe Escalloise

Vous avez peut-être déjà remarqué que les photos des dernières couvertures du P'tit Escallois sont l'œuvre de Valérie Plouvin. Calaisienne de naissance, Valérie est Escalloise depuis 2011. Elle travaille à Wimereux au Laboratoire d'Océanologie et de Géoscience.

La photo est une véritable passion pour Valérie, donnons-lui la parole :

« Je profite de chaque occasion pour photographier et je peux vous dire qu'elles sont nombreuses pour faire de beaux clichés sur le site des 2 Caps.

Je ne suis pas membre d'un club photo par contre, dès que je peux, je fais connaître notre région (couvertures 2019, 2020 et 2021 du P'tit Escallois, concours photographiques, expositions ou lors des événements au travail sur différents supports comme poster, programme, site web, présentation à l'oral...).

Pour moi ce n'est pas l'appareil photo qui compte, c'est l'instant présent, je photographie ce que je vois et je ne fais pas ou très peu de retouches. J'aime faire découvrir notre belle région et pour cela une photo vaut mieux qu'un long discours...

Lorsque je prends une photo d'un paysage, faune, flore, je vois un tableau, c'est tellement beau que j'utilise l'appareil photo ou téléphone que j'ai sous la main. Je n'ai pas toujours besoin d'une grande qualité d'appareil, même si avec mes 2 boîtiers Canon (EOS 350D et 2000D), j'ai la possibilité d'une très bonne résolution.

Dès que je peux, je partage, j'apprends et je rencontre des personnes passionnées comme moi. Mon rêve serait d'exposer mes photos.

Le site dans lequel nous vivons est magnifique et fragile en même temps.

Il faut en prendre soin et garder en tête - à l'aide des photos - que nous devons le préserver ».





